



INVITATION PRESSE

Beauvais, le 15 mai 2019

Signature d'une convention pour les Marais de Sacy

Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, **Nicole COLIN**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Oise chargée de l'amélioration du cadre de vie et **Christophe LÉPINE**, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, signeront une convention pour la gestion des Espaces naturels sensibles des Marais de Sacy, le :

**Jeudi 16 mai 2019
à 10 heures**

*Rendez-vous à l'entrée de la propriété départementale
À la sortie de Saint-Martin Longueau, direction les Ageux à droite*

Le Conseil départemental de l'Oise, propriétaire des Marais de Sacy, a souhaité mettre en place une coopération avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie afin de gérer et de préserver ce site exceptionnel. Cette convention porte sur la **gestion écologique**, la **valorisation scientifique** et **l'ouverture au public** du site classé « *Espace Naturel Sensible* », Natura 2000 et labellisé au niveau international pour **la richesse de sa faune** et de sa **flore**.

En s'associant avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le Département garantit ainsi une **valorisation durable de ce patrimoine naturel** exceptionnel de l'Oise.

Contact Presse : **Jérémy VISCONTI**

Direction de la communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 06 09 14 50 44

Suivez-nous sur :

